

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 6.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.- 10.50 6.-
Avec Bulletin officiel 25.50 14.- 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

De Londres à Colombo

Pour que M. Attlee ait laissé partir son camarade le plus intime, son « alter ego », M. Bevin, au moment où il allait être obligé de choisir la date des élections qui engagent tout l'avenir du mouvement travailliste, il fallait qu'il y eût des raisons péremptives. Le ministre des Affaires étrangères s'embarquait pour un long voyage. Certes, à bord des « super-cruisers » aériens, les distances sont couvertes dans un temps-record, mais, à ce moment de l'année, ces déplacements célestes ne sont pas sans présenter quelque danger. M. Bevin n'est plus jeune ; on sait qu'il s'est éreinté à la tâche et qu'il souffre d'une dangereuse maladie de cœur. Rien n'y fit. Il est parti, heureusement arrivé et revenu ! Quel était donc ce devoir impérieux ?

La Conférence de Colombo a groupé les membres du Commonwealth. Il n'y a rien d'extraordinaire ou d'inquiet à cette réunion d'une Conférence Impériale. De telles assemblées sont périodiques. Elles répondent aux nécessités du moment, car il n'y a rien de plus souple, de plus intelligemment conçus, de plus adaptables aux événements, que les liens qui unissent les Dominions et autres territoires de la Couronne à la Métropole britannique.

Le lieu où elle est convoquée n'est pas sans rapport avec la question majeure à débattre. C'est ce qui explique le choix de Colombo, cité lointaine d'Extrême-Orient, située dans l'île de Ceylan, presque à l'ombre des Indes et au centre de cette « région asiatique » vers laquelle se tournent actuellement tous les regards. Le nouveau gouvernement communiste chinois ne vient-il pas de provoquer littéralement les Américains en occupant, sans avis préalable, leur consulat de Pékin ?

Il s'agissait de savoir quelle politique les Britanniques dispersés dans le monde, et les Etats-Unis vivant dans leur orbite, adopteraient à l'égard du Japon — où le général McArthur en prend vraiment très à son aise, reconstituant sous ce qu'il croit être l'égide des Américains, la puissance nipponne — et à l'égard de la Chine.

Il est juste de remarquer que les Conférences Impériales ne sont pas des colloques dans lesquels des subalternes reçoivent les ordres de Londres. De tout temps, même à l'époque de sa suprématie, l'Angleterre n'a jamais cherché à imposer sa volonté aux autres membres du Commonwealth. On discute, on expose son point de vue. On cherche à susciter une synthèse, on s'efforce de comprendre l'attitude d'autrui et chacun tire la conclusion qui lui paraît la meilleure. Il n'y a pas de vote, pas de résolution, à peine quelques recommandations sans caractère impératif. Cependant, jusqu'à ce jour, on était toujours parvenu à une « concordance de vue » qui permettait, avec des nuances certes, mais avec suffisamment d'unité, de synchroniser l'action des gouvernements intéressés dans le domaine de la politique étrangère.

Or, pour la première fois dans l'histoire de ces peuples, on enregistre des résultats négatifs, c'est-à-dire que les gouvernements en cause diffèrent d'opinion. Certes, on a pu s'entendre sur la nécessité d'une assistance économique rapide aux régions du sud et du continent jaune. L'O. N. C. et la F. A. O. l'ont déjà entreprise. L'on sait que le meilleur moyen de lutter contre le communisme dans ces territoires arriérés est d'élever le niveau de vie des populations et de les instruire. Cette résolution ne fait donc que confirmer une entreprise déjà existante. Certes, on a pu s'entendre pour déclarer qu'il fallait conclure sans tarder un traité de paix avec le Japon, afin de lui rendre une liberté qui permettrait à tous les milieux économiques de trafiquer dans les îles de l'Empire du Soleil-Levant, ce qui ferait tomber l'espèce de « chasse gardée » que les Yankees ont organisé, là-bas, à leur seul profit.

Le gros morceau c'était la Chine, et par voie de conséquence, l'Indochine française. Sur ces points, le désaccord est resté entier. Le gouvernement de Londres sou-

tient la thèse du pandit Nehru. Il a fait des Indes la pierre angulaire de sa politique en Extrême-Orient. Si les Indes étaient demeurées unies, elle s'imposeraient sans discussion, mais la sécession entre la Nouvelle-Dehli et Karachi, ainsi que l'impuissance militaire totale de la nouvelle République, donnent à réfléchir aux autres parties de l'Empire. Le jour où il plaira à la propagande communiste de se lancer à l'assaut de l'Union indienne, soit par infiltration, soit par les armées chinoises, on voit mal comment le pandit Nehru s'y prendra pour résister. Il le sait et c'est pourquoi il s'est empressé de reconnaître le régime de Mao-Tsé-Tung. Il a joué la « carte cordiale », amicale. L'Angleterre l'a imité. Nul ne peut prévoir comment le chef communiste jeune interprétera cette double palte de ve-

lours.

Du même coup, toujours pour ne pas déplaire à ce voisin turbulent, Nehru pas plus que Bevin ne veulent s'engager à reconnaître le gouvernement Bao-Dai en Indochine, pouvoir que soutient la France.

En revanche, dès qu'on s'éloigne de ces points névralgiques, dès que croît la distance, la résistance se renforce ! L'Afrique du Sud, depuis qu'elle est gouvernée par le nationaliste extrémiste qu'est le Dr Malan, cherche surtout à faire bande à part et à ne prendre aucun engagement. C'est un simple fonctionnaire, sans pouvoir, qui la représente à Colombo. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont une tendance marquée, face à la Chine, à suivre la ligne politique américaine plutôt que la britannique. Ils ne craignent rien pour l'immediat et comme leurs gouvernements pensent qu'il faudra finalement en découler, un jour, ils préfèrent demeurer sur une prudente réserve et se placer dans le sillage de Washington. Londres n'est plus assez puissante, ni en politique pure, ni par ses armements navals et aériens pour qu'on accepte sans autre son point de vue. La force militaire est désormais nettement du côté des Etats-Unis. Or, face à Mao-Tsé-Tung, seule cette puissance guerrière semble imposer le respect. N'ayant pas de frontière commune avec la Chine, ces Dominions ne voient aucune urgence à se prononcer maintenant. Ils appliquent le vieil adage britannique « wait and see ».

D'où les maigres résultats enregistrés dans l'île de Ceylan. Ils marquent le déclin de l'influence anglaise, autrefois dominante, dans ces vastes parages du Pacifique. Mais la Conférence de Colombo n'en fut pas moins utile aux participants, à M. Bevin tout particulièrement. Chacun connaît dorénavant le point de vue des autres et se rend mieux compte de ce qu'on peut en attendre. Pour le Foreign Office, cette confirmation était nécessaire. Londres est maintenant renseignée. Au yeux de l'opinion publique mondiale, il est du même coup avéré que le Commonwealth, comme entité politique homogène, n'existe plus et que chacun de ses membres a repris sa liberté d'action. C'est la fin d'une formule qui longtemps fit ses preuves...

M.-W. Suès.

St-Maurice

Retour à une ancienne tradition

Aujourd'hui, dans le danger, on ne sait plus à quel saint se vouer. Ou plutôt, on ne croit plus aux saints tutélaires. C'est la pénicilline, la streptomycine, le radium, la bombe atomique, qui sont invoqués. Un S. O. S. est lancé sur les ondes, et quelques heures plus tard, porté par la voie des airs, un merveilleux secours vous arrive presque du ciel et vous sauve, contre toute espérance... C'est le progrès !

Les siècles passés, souvent troublés par des guerres, marqués par de grands fléaux, menacés de toutes sortes de calamités, savaient toujours, devant le danger imminent, ou en plein ravage, à quel saint il fallait faire appel. Les ressources humaines étaient vite épuisées ; mais la foi, jamais

éteinte malgré bien des désordres, grandissait plus vive que jamais, et c'est vers le ciel qu'on se tournait.

Chaque saint ou sainte avait plus ou moins sa spécialité. Celui-ci était invoqué contre l'incendie, celui-là contre la grêle. Un autre devait secourir les voyageurs on faisait appel à une sainte contre les maux de dents. S. Antoine, ermite, et S. Garin étaient priés de protéger le bétail et quand « la mort noire » semait l'épouvante on recourait à S. Sébastien. Et le plus beau, c'est que ça réussissait ! Les fléaux s'arrêtaient d'une façon extraordinaire ; les maladies guérissaient comme par enchantement... et la confiance dans la puissance des Saints grandissait.

A St-Maurice, le culte de S. Sébastien était bien implanté depuis fort longtemps — des documents du XVe siècle en parle — quand la peste fit son apparition vers 1620 en Valais. Aussitôt, dans les villages, on invoque le saint martyr. Des chapelles sont élevées en son honneur, des processions s'organisent derrière sa bannière, des Confréries naissent sous son patronage. Les Saints-Mauriards font des vœux au Protecteur, que déjà de nombreux fidèles, ceux que passionnait le tir à l'arc, avaient choisi comme patron.

En 1629, le peuple de St-Maurice s'engage par vœu à célébrer chaque année et avec procession la fête de saint Sébastien. De nouvelles recrues sont inscrites en nombre dans la corporation des tireurs, qui deviendra la Confrérie de S. Sébastien.

Mais, une Confrérie, qui est un groupement religieux, veille au bien tant matériel que spirituel de ses membres. Avec ses maigres revenus, tirés de cotisations, de donations... elle soutient les indigents

dans ses rangs, comme elle fait prier, célébrer des Messes pour les vivants et pour les morts. Si ses avoirs le permettent, elle tendra volontiers la main aux pauvres de la paroisse et visitera les malades.

Depuis bien longtemps, à St-Maurice, le jour de la Fête de leur saint Patron, le 20 janvier, les membres toujours nombreux de la Confrérie de S. Sébastien distribuaient du pain, « bénit le matin devant le four du boulanger par l'Aumônier de la corporation sainte ». Que de cris, de bousculades, d'animation sur la place de l'école, quand l'après-midi de ce jour d'hiver les hautes dignités de la Confrérie, le Prieur, le sous-Prieur, donnaient aux écoliers, heureux de cette diversion, et aux grandes personnes qui se présentaient timidement, de bons gros morceaux d'un pain, certainement bien meilleur parce que rarement distribué et arrosé d'eau bénite. Il faut dire que c'était du pain de seigle... Ça changeait ! La cherté de vie et les restrictions de la dernière guerre semblaient avoir tari ce flot de générosité si bienvenue des petits et des grands.

Mais non ! Voici que la coutume va reprendre. Ces messieurs du comité de la Confrérie ont décidé de renouer avec le passé. La distribution aura lieu comme dans le temps. Chacun, qui le désirera — les écoliers les premiers — aura de nouveau son morceau de pain bénit, qu'il recevra au retour de la procession, devant la Basilique. Et avec reconnaissance, répétant l'ancienne formule : « Pain bénit je te prends, si la mort me surprend, tu me serviras de sacrement » les enfants gaiement, les adultes pieusement, tous mordront à belles dents le pain bénit de la St-Sébastien.

F. D.

De jour en jour

L'AFFAIRE DES GÉNÉRAUX : La position de M. Bidault est délicate - Les diverses réactions en France

EN FINLANDE : A propos de la requête soviétique réclamant les criminels de guerre - Le grand courage d'une vaillante nation

Il n'y a pas de fumée sans feu. Comme nous l'avons déjà relaté (voir notre numéro du 15 janvier) l'accusation lancée contre les généraux Revers et Mast occupe singulièrement la presse française depuis samedi.

Pour juger en toute objectivité cette affaire qui a provoqué la mise à la retraite de ces deux chefs militaires, il faut attendre la déclaration officielle du chef du gouvernement français à ce sujet. Cette déclaration est incitée par la presse sous forme de questions insidieuses dans le genre de celles-ci :

« Est-il exact que les chèques que touchèrent plusieurs parlementaires ont été tirés sur la Banque américaine Morgan ? que certains sont signés de Bao-Dai lui-même ? »

« Est-il exact qu'un des principaux bénéficiaires de ces libéralités de trouve être un ancien ministre, avocat de surcroît, dont le nom revient chaque fois que se présente une affaire trouble ? »

« Est-il exact qu'il ait fait passer les sommes reçues sous la rubrique : consultations juridiques ? »

« Est-il exact qu'un autre ancien ministre, que le président d'une commission parlementaire, qu'un membre éminent de la commission des affaires étrangères, tous représentants de l'actuelle majorité, aient également profité de la manne bao-daiésque ? »

« Est-il exact que certains enquêteurs parlementaires en Indochine aient été complètement défrayés de leurs débours de voyage par Bao-Dai ? »

« Est-il exact qu'un quotidien parisien ait été de son côté honoré d'un nombre respectable de millions ? »

En France on réclame donc, à grands cris des éclaircissements, menaçant d'amplifier l'affaire, d'en faire presque un scandale gouvernemental. C'est ainsi qu'on lance des ballons d'essai. Les uns (à gauche surtout) parlent déjà de participation plus ou moins directe de certains membres du Cabinet Bidault. D'autres, prenant le problème à la lettre, se contentent d'y voir une discipline militaire dont les conséquences paraissent graves, du fait de la personnalité des fautifs ou pour parler militaire, de leur haut grade. Eternel problème humain, où des personnages arrivés aux plus hautes responsabilités, par leurs qualités ou leur force de caractère, ont acquis la confiance générale, et se laissent aller à de misérables petites combinaisons, le plus souvent financières, exploitant leur prédominance qui leur paraît une sorte d'immunité !

D'autres, encore, n'osant prendre position

dans cet incident, se font l'écho de tous les potins et racontars qui foisonnent dans de pareils cas.

Mais, c'est encore M. Bidault (décidément on lui fait la vie dure à ce pauvre Président, qui vient d'être secoué par les récents votes des Chambres où tous ses amis ne lui ont pas été d'un grand secours, bien au contraire) qui devra répondre devant le peuple des incartades de ses subordonnés.

C'est encore à lui d'éclairer l'opinion publique, de condamner ces actes répréhensibles en les ramenant toutefois à leur juste valeur. Cet incident semble donc avoir tourné en affaire politique ou plutôt parlementaire.

L'opposition n'a pas encore désarmé, cependant que la ténacité du premier ministre reste inébranlable, bien que, de la moindre peccadille au scandale personnel des hommes aux responsabilités, tout est exploité dans les plus petits détails par cette opposition systématique qui ne vise que la chute du Cabinet, sans se préoccuper des conséquences qui en découleraient pour le bien national commun.

* * *

C'est avec anxiété que l'on apprend, de source diplomatique généralement bien informée, que le gouvernement finlandais refusera de livrer à l'U. R. S. S. ceux qui, parmi les 300 « criminels de guerre » réclamés par celle-ci, sont de nationalité finlandaise.

On rappelle, à ce propos, que l'U. R. S. S. a demandé l'extradition de ces 300 personnes vers la fin de l'an dernier et que, parmi elles, se trouvent des Russes qui, réfugiés en Finlande dès avant la guerre, ont pris la nationalité de ce pays. Le gouvernement d'Helsinki invoquerait le fait que, en livrant de ses ressortissants à une puissance étrangère, il violerait la Constitution. Il serait prêt, en revanche, à extradier les autres, conformément au traité de paix.

Cette décision, prise par la Commission des Affaires étrangères, serait irrévocable, quelle que puisse être la réaction de l'U. R. S. S.

Le gouvernement finlandais aurait répondu plus tôt, si le parti démocrate-populaire (communiste) n'avait demandé que l'affaire fût soumise à la Commission parlementaire compétente.

Le gouvernement finlandais ferait parvenir sa réponse à Moscou, sur la question de l'extradition des « criminels de guerre », dans le courant de la journée de mercredi. Le Comité des Affaires étrangères du Parlement se réunira au-

jour d'hui, mardi, pour approuver cette réponse.

On considère, dans les cercles bien informés, que la réponse d'Helsinki consista, avant tout, dans un exposé des mesures prises pour donner satisfaction au gouvernement soviétique, dans la mesure du possible. Le gouvernement finlandais soulignerait qu'il a fait tout ce qu'il a pu, pour répondre à la demande de Moscou, mais que presque toutes les personnes recherchées par l'Union soviétique ne se trouvent pas en Finlande.

Si nous sommes anxieux, c'est bien parce que nous ne connaissons que trop les méthodes bolchéviques dans les pays où elles trônent.

Le « Petit Père » acceptera-t-il la réponse finlandaise ? On s'attend à ce qu'il pique une crise de mauvaise humeur, et qu'il réclame de la République de Paasikivi 300 victimes innocentes puisqu'on ne trouve pas les coupables. Quand le Kremlin est assoiffé, il ne fait pas bon de lui refuser le sang qu'il réclame.

Quelles répercussions, cette réponse provoquera-t-elle dans les élections du collège de ce brave peuple ?

M. Paasikivi, actuel président, paraît avoir d'assez grandes chances d'être réélu, à en juger d'après les premiers résultats. Nous aurons l'occasion d'y revenir demain.

Nouvelles étrangères

Après le voyage de M. Schuman en Allemagne

Les surprises réservées au ministre

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Le voyage de M. Schuman en Allemagne s'il s'est déroulé conformément à l'horaire prévu, a cependant ménagé au ministre des affaires étrangères, qui connaît bien pourtant la mentalité allemande, quelques surprises peu agréables.

La question de la Sarre que l'on pouvait supposer sinon liquidée, du moins placée sur une voie de garage jusqu'à la conclusion du traité de paix, a fait l'objet de revendications et de doléances auxquelles il ne s'attendait pas en pareil moment. Ainsi apparaissent les difficultés d'une négociation entre la France et l'Allemagne, en dépit des assurances du chancelier Adenauer et l'esprit de conciliation de M. Robert Schuman.

Il est évident que si l'on laissait en tête à tête les deux intéressés, les choses pourraient s'arranger plus facilement mais comme après la guerre de 1914, la presse anglo-américaine, dont la compréhension des problèmes rhénans est assez négative et qui n'envisage les choses que sous l'angle des intérêts privés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, se montre trop portée à conseiller à la France des concessions qu'elle repousserait si la position de ces deux puissances était comparable à celle de la France.

Ces encouragements indirects sont accueillis comme il se doit avec faveur par l'opinion allemande, qui en tire argument pour contester le statut de la Sarre et son autonomie et pour dénoncer des intentions annexionnistes de la France, malgré toutes les déclarations répétées du gouvernement de la France.

« La question de la Sarre, a dit M. Schuman, a été posée en 1945. La Sarre existe en vertu d'un statut conclu avec les deux autres alliés, en ver-



Renseignons les profanes...
Oui, l'apéritif Diablerets
contient et a toujours
contenu de la gentiane

tu d'une constitution adoptée par les Sarrois et d'élections démocratiques, dont est sorti le gouvernement sarrois actuel. Mais la France a reconnu dès le début que c'est le traité de paix qui aura à se prononcer, en définitive, sur ce statut. C'est là notre doctrine en droit international et nous nous y conformerons. La France a créé le statut actuel en accord avec la population de la Sarre ; elle le défendra donc au traité de paix, sans nier à d'autres le droit de la critiquer.

Ce qu'on dit à Londres

Le « Daily Telegraph » écrit qu'en ce qui concerne la Sarre, la politique de M. Adenauer est approuvée par la presque unanimité de l'opinion allemande. C'est aussi l'avis du « News Chronicle » dont le correspondant estime que M. Schuman a échoué dans ses efforts pour améliorer les rapports franco-allemands sur ce point.

Le « Times » consacre au voyage de cet homme d'Etat en Allemagne un article de fond dans lequel il relève que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont en partie responsables de l'évolution du problème sarrois et de la situation qui en résulte. Il leur reproche de n'avoir pas réglé la question avant l'installation du gouvernement de Bonn.

Parlant ensuite de M. Schuman, il écrit :

« Ce dernier a fait de remarquables efforts pour amener une entente franco-allemande et il est d'autant plus regrettable que son voyage ait été assombri par la question de la Sarre. La politique de la France en la matière peut être qualifiée d'erronée, mais on doit lui reconnaître en tout cas de la clarté et de l'esprit de suite.

La population sarroise que l'on avait gagnée à l'idée d'un rattachement à la France au moyen de promesses commence à se rappeler sa nationalité allemande, et les entraves apportées par ce pays au commerce entre la Sarre et l'Allemagne y sont pour quelque chose. Le redressement de l'industrie allemande n'est certes pas étrangère à ce changement d'attitude, de même que la renaissance de la confiance des Allemands en eux-mêmes.

Le gouvernement français a le dessein fort raisonnable d'unir le plus étroitement possible la Sarre à la France, comme le Luxembourg est uni à la Belgique, mais encore s'agit-il que la population de ce territoire comprenne l'utilité de cela et que les Allemands y souscrivent ; or, il est à craindre que les critiques formulées par M. Adenauer n'aient eu un effet fâcheux.

Les gouvernements anglais et américains n'ont maintenant plus rien d'autre à faire que d'appuyer Paris.

Au Conseil de la République

L'adoption du budget n'est pas encore un fait accompli

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La Commission des finances du conseil de la République n'est pas encore officiellement constituée, mais tous ses membres ont été désignés. Pour ne pas perdre du temps, elle a commencé l'examen du budget que l'Assemblée lui a transmis. D'ores et déjà, un travail de refonte se dessine. L'effort des commissaires porte plus particulièrement sur les nou-

veaux impôts qu'ils entendent repousser ou alléger, et compenser par des économies et des réductions de crédits. Leur ambition est d'amener le projet qui leur est soumis, tout en assurant l'équilibre budgétaire.

L'année dernière, le conseil de la République avait refusé le budget dans son ensemble, mais à la majorité relative. L'assemblée n'eut donc qu'à reprendre son texte pour le rendre définitif.

Cette année, les sénateurs sont décidés à réunir la majorité absolue pour appuyer leurs contre-propositions et leurs remaniements. Ils sont 320. Sur ce nombre, 200 sont acquis d'avance à une plus saine conception des finances publiques. Même si le vote public à la tribune, devait réduire ce chiffre de quelques unités, les présents seuls étant admis au scrutin, la majorité absolue qui est de 161, serait, dit-on, facilement atteinte. Dans ce cas, l'Assemblée ne pourrait rétablir son texte et ses impôts nouveaux qu'à la majorité absolue, c'est-à-dire par 311 voix. Or, M. Bidault, lorsque la question de confiance était posée, n'en a jamais obtenues plus de 306.

L'obstination des sénateurs pourrait donc amener l'Assemblée à reviser ses calculs et à modérer ses largesses, dont le contribuable fait tous les frais.

L'adoption du budget risque ainsi de traîner encore. Un second douzième provisoire n'est pas impossible.

Enfin...

PLUS DE DISCRIMINATION RACIALE DANS L'ARMEE AMERICAINE

Le commandement de l'armée américaine a ordonné la suppression de toutes les barrières raciales ou religieuses dans le corps des officiers et parmi les troupes.

Les Blancs et les Noirs ne seront donc plus incorporés dans des unités séparées.

Ce serait peut-être une bonne affaire...

L'URSS refuserait de collaborer avec l'ONU

Les observateurs s'attendent à voir les représentants de l'U. R. S. S. refuser, au cours de la semaine toute collaboration aux organes des Nations Unies. Cette manifestation russe, dirigée contre la présence de représentants de la Chine nationaliste dans les organes de l'O. N. U., fera sans doute l'objet des délibérations du Conseil de tutelle qui se réunira jeudi à Genève et à celle de la Commission atomique qui se réunira également jeudi. Les délégués russes ont quitté lundi les séances de la Commission de procédure du Conseil économique et social, de la Commission des apatrides et de la sous-commission pour la protection des minorités. Les représentants de la Tchécoslovaquie et de la Pologne ont imité l'exemple des Russes.

On pense en général que l'Union soviétique vise surtout l'effet de propagande que cette attitude aura en Chine. La renonciation complète de l'U. R. S. S. de collaborer avec les Nations Unies n'interviendra que si les puissances occidentales cherchent à profiter de l'absence mo-

mentanée des représentants russes pour faire aboutir certaines questions qui avaient été jusqu'ici rejetées en raison du veto soviétique. Il s'agit notamment de la demande d'admission de certains Etats et de l'institution d'un contrôle international sur l'énergie atomique.

La Bolivie et les « révolutionnaires professionnels »... ?

UN COUP D'ETAT SE PREPARAIT

Des « révolutionnaires professionnels » préparaient un coup d'Etat qui devait éclater vendredi 13 janvier, a annoncé un des membres du gouvernement, qui a précisé que le mouvement était dirigé par le général en retraite Bilbao Rioja, actuellement au Chili. Le ministre explique par cette tentative la récente proclamation de l'état de siège dans le pays. Il a souligné enfin que le gouvernement avait toujours respecté la liberté de la presse et a conclu en déclarant que le calme régnait actuellement dans le pays.

La béatification du 22 janvier 1950

Le Vénérable Vincent Pallotti

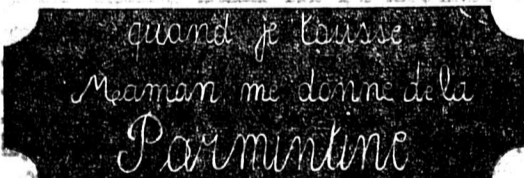
Dimanche 22 janvier, aura lieu à Rome, la première béatification de l'Année Sainte. Elle sera le point de départ d'une série de cérémonies religieuses analogues. La béatification de dimanche prochain sera celle d'un prêtre romain, le Vénérable Vincent Pallotti, décédé il y a exactement cent ans, le 22 janvier 1850.

Le Vénérable Vincent Pallotti naquit à Rome le 21 avril 1795. Attiré vers la vie religieuse, il songea d'abord à entrer dans l'Ordre des Capucins qui convenait si parfaitement à son idéal de mortification et de pénitence ; mais, de constitution délicate, il ne peut donner suite à cette première idée et entre dans le clergé séculier. Il fut alors élève de divers Instituts de la Ville Eternelle, notamment du Collège romain et de l'Université de la Sapience, avant d'être ordonné prêtre le 16 mai 1818.

Vincent Pallotti fut, dès son élévation au sacerdoce, affecté au ministère auprès de la jeunesse romaine, dans ces « Oratoires », sortes de patronages permanents, où l'on accueillait pour les former, les jeunes enfants du peuple. Après 16 ans de dévouement à des activités de ce genre, on voulut lui confier une paroisse, même un canonat ; il déclina ces charges, mais se vit alors appelé à la direction spirituelle de plusieurs collèges de la Ville Eternelle, notamment les collèges de la Propagande, Anglais, Irlandais, Grec et le Séminaire romain.

Le désir d'une action, non seulement éducative et matérielle, mais aussi hautement spirituelle auprès des classes les plus pauvres, hantait le Vénérable Vincent Pallotti. Ceci le conduisit alors à réunir des confrères, puis à instituer une Société de Prêtres de l'Apostolat Catholique, qui s'engageait à cette forme de ministère, nouvelle pour l'époque. En 1835 déjà, cette Association cléricale recevait l'approbation du Saint-Siège. Quelques années plus tard, cette Société était définitivement approuvée par le Pape, sous le titre de « Congrégation des Prêtres de l'Apostolat Catholique », institut cléricale sans vœu public, orienté essentiellement vers le ministère spirituel auprès des classes les plus pauvres. C'est cette Société que l'on a coutume d'appeler en langage populaire les Pères Pallottins. En 1843, un Institut de religieuses fut fondé sur le même modèle et le Père Pallotti en devint aussi le directeur spirituel.

Le Vénérable Vincent Pallotti fut admirable de dévouement comme confesseur, comme prêtre, se dépensant auprès des mourants lors de la peste qui



Je secouai la tête.

— Bon, vous les apprendrez à loisir. Nous ne sommes pas ici dans une loge de concierge...

Le Grand Patron cherchait une transition. De mon oreiller de regardais avec intérêt, et comme fasciné par un reflet de lumière, la pomme d'or de sa canne qu'il faisait rouler entre ses mains. Il avait dû trouver son inspiration dans les dessins du tapis, car il releva les paupières, et brusquement :

— Vous connaissez à peu près, dit-il, la situation du journal. Financièrement, elle n'est pas brillante. J'y perds de l'argent et chaque année davantage. La vente au numéro marche mal, les abonnements piétinent — ce que l'agence qui afferme la publicité ne m'envoie pas dire, à chaque renouvellement de contrat.

« J'avais espéré... Mais la concurrence aujourd'hui est sans scrupule de changer ma ligne de conduite. Je laisse l'exploitation du scandale à certains confrères. Toutefois...

Le Grand Patron parla longtemps en usant beaucoup de périphrase pour obtenir mon adhésion à son projet. Il tenait à publier du procès des Etrangleurs des comptes rendus originaux, et non pas de simples résumés d'agence. Puisque je me trouverais en France au moment de l'ouverture des débats, je pourrais peut-être en rentrant faire un crochet par Paris, d'où je téléphonerais chaque soir mes impressions d'audience...

Sans doute, il convenait que ce métier de repor-

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

61

Wilfred Chopard

L'ÉNIGME d'une nuit

Roman

ter était peut-être inférieur à mes mérites, mais puisque, en qualité d'archiviste-paléographe, j'avais montré des qualités si brillantes, etc., etc.

J'avais déjà appris à ne pas me laisser exalter par les compliments du Grand Patron. Mais j'aurais craint de le désobliger en me dénigrant avec trop d'insistance et en multipliant les objections. J'acceptai donc sans enthousiasme, mais avec une certaine curiosité aussi.

Le mois d'avril, quand il est ensoleillé, est délicieux à Paris ; mais je n'étais pas trop fâché qu'il fût maussade cette année-là. Du soleil, j'avais eu ma ration pendant les deux mois passés à déambuler sur la Promenade des Anglais. Que m'importait dès lors qu'il plût à torrents pendant que j'écouterai l'interrogatoire des témoins ou les plaidoiries des maîtres du barreau dans le triste

enclos où le crime rend ses comptes à la Société ?

Une surprise m'attendait sur le banc des journalistes. Ce n'était pas sans peine que le Grand Patron avait obtenu pour moi une carte me donnant le droit de m'y asseoir. Je craignais de m'y sentir un peu perdu et isolé, aussi ma joie fut-elle grande de reconnaître, dès la première minute, parmi mes confrères, mon vieil Helmut, cet Alsacien si fin, si spirituel, si intelligent, avec qui je m'étais lié sur les bancs de la Faculté d'une amitié trop tôt dénouée par l'éloignement et les circonstances.

Helmut journaliste ! C'était bien le dernier métier que j'aurais imaginé pour lui ! Y réussissait-il vraiment, ou n'était-ce que pour faire bonne mine à mauvais jeu qu'il l'assurait ?

Nous étions en pleine évocation de souvenirs communs quand la Cour fit son entrée. Dans la tribune du public, au brouhaha des bavardages succéda un silence impressionné. Le président prit place dans son fauteuil et bientôt l'interrogatoire des accusés commença.

Es étaient cinq, encadrés de leurs gardes. Le chef, celui qui se nommait Famen, courbait le dos et baissait la tête, de sorte que ses traits demeuraient invisibles. Mais à l'appel de son nom, il se redressa et la lumière blafarde éclaira en plein son visage.

A ce moment, j'avais moi-même la tête penchée sur le bloc-note où je me disposais à sténographier quelques mots. Quand je la relevai et que m'apparut la face blême de Famen, je tressautai et saisis vivement le bras d'Helmut.

Alarmé, mon ami se tourna vers moi, s'imaginant que je venais d'être pris d'un malaise.

— Rien, ce n'est rien, lui murmurai-je. Je t'expliquerai.

Quel mystérieux phénomène que la ressemblance ! A des générations de distance des traits de famille se retrouvent si frappants qu'un aïeul peut paraître s'incarner de nouveau dans son petit-neveu !

Pendant toute la journée de l'audience, il me fallut, chaque fois que mes regards tombaient sur le principal inculpé, faire effort pour dominer mon trouble, afin de pouvoir, dans l'ordre de la pensée et le calme de l'esprit, prendre les notes nécessaires à mon rapport téléphonique.

névité à Rome en 1837, comme conseiller. Il mourut usé par un ministère si divers, le 22 janvier 1850.

Depuis lors, la « Société de l'Apostolat Catholique » s'est développée magnifiquement. Aujourd'hui, elle compte huit Provinces et sept territoires missionnaires, qui lui sont confiés en Afrique centrale et méridionale, ainsi qu'en Australie et prochainement aux Indes. Les coopérateurs externes, qu'elle a suscités, sont actuellement au nombre de 90,000; elle a des maisons en Italie, Angleterre, Irlande, Allemagne, Pologne, Autriche, Tchécoslovaquie, France, Espagne, Etats-Unis, Canada, Uruguay, Brésil, Argentine, Chili et Suisse. En Suisse, les religieux Pallottins ont actuellement quatre maisons: Fribourg, Goldau, Morschach et Ebikon.

PIE XII PARMIS LES PERSONNALITES LES PLUS EN VOGUE AUX ETATS-UNIS

Il se révèle que Sa Sainteté Pie XII est parmi les personnalités mondiales les plus en vogue aux Etats-Unis. En effet, l'Institut Gallup qui, à la fin de chaque année, pose la question: « Quelle est actuellement le personnage vivant que vous admirez le plus? », a reçu ces dernières semaines, des réponses classant dans l'ordre suivant, les personnalités mondiales: Truman, Eisenhower, Churchill, Mac Arthur, Hoover, Pie XII, Taft, Baruch, Barkley, Devey.

Après le déraillement du Paris-Strasbourg SABOTAGE

Les policiers chargés d'enquêter sur le déraillement de l'express Paris-Strasbourg ont conclu formellement à un acte de sabotage.

ENTRE LES DEUX DICTATURES LATINES

L'ARGENTINE NE PEUT PLUS PRETER A L'ESPAGNE

Le porte-parole du ministre argentin des affaires étrangères a confirmé que « l'Argentine ne sera pas en mesure de continuer d'accorder à l'Espagne les crédits prévus en vertu de l'accord Franco-Peron ».

Cette mesure, selon le porte-parole, n'affecte d'ailleurs nullement les relations diplomatiques entre les deux pays.

A Buenos-Aires, la presse locale a commencé à manifester sa mauvaise humeur aux an-



Visite de M. Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, en Allemagne. Le ministre rend visite au président de la Fédération allemande occidentale, le professeur Heuss, accueillant son hôte.

nonces provenant de Madrid selon lesquelles l'Espagne aurait recours, notamment pour ses approvisionnements en blé, aux Etats-Unis, au Canada et éventuellement à l'U. R. S. S.

Strasbourg PARACHUTAGE DE CHIENS

Un parachutage de chiens bergers allemands de l'armée a été effectué, lundi, au-dessus de l'aérodrome de Strasbourg.

L'expérience a parfaitement réussi: les chiens une fois repris par leurs maîtres se sont montrés aussi ardents à l'attaque qu'avant leur saut dans le vide.

Bologne

26 ANS DE PRISON A UN ASSASSIN DE 15 ANS

Le tribunal pour enfants de Bologne a condamné à 26 ans de prison un garçon de 15 ans, Alessandro Maratin, qui, le 30 novembre, avait assassiné un enfant de 6 ans.

Nouvelles suisses

Au Tribunal criminel de Lausanne

L'auteur d'une tentative de meurtre (ou d'assassinat) va être jugé

Président: M. Jean Favay; procureur: M. Marc Chappuis; défenseur d'office: M. Claude Reymond.

Les journaux du samedi 16 juillet 1949 publièrent l'information suivante:

« Hier vendredi aux environs de midi, la police municipale était avisée qu'un individu venait de décharger trois balles de revolver en direction de sa femme à la rue de la Borde. N'ayant pu l'atteindre, il prit la fuite.

Il s'agit d'un dangereux alcoolique, qui s'est enfui sur son vélo spécialement construit pour lui,

car il est unijambiste. En tirant sur sa femme, qu'il manqua, il faillit blesser une fillette ».

Etant parti en direction de Vevey, il se rendit à Evian où il fut arrêté le 19 juillet par la police française à la requête des autorités suisses. On ne l'a plus relâché depuis lors.

Il s'agit d'un nommé Camille Müller, né en 1912, mécanicien-soudeur, Valaisan. Elevé en France, notamment à Colmar où il vécut longtemps. M. eut dans son enfance un accident qui lui coûta une jambe. Revenu en Suisse, il séjourna d'abord en Valais où il épousa une compatriote, puis vint à Lausanne. Son casier judiciaire porte une petite condamnation en France, puis une plus sérieuse à Brigue pour vol et une dernière à Lausanne pour violence contre la police.

M. est en effet un violent. Le 30 août 1948, il injuria grossièrement un agent de police qui voulait l'empêcher de chercher querelle à un tiers, et le menaça de sa béquille. Le 21 mai suivant, circulant à motocyclette en état d'ivresse, il refusa d'obtempérer à un agent qui lui ordonnait de descendre de son véhicule, donna un coup de poing au représentant de la force publique, le mordit et le couvrit de noms d'oiseaux. Il fallut faire appel à deux autres agents pour venir à bout de l'énergumène. Depuis, il disposa à son profit des objets de l'appartement qu'il occupait en sous-location depuis 1948.

C'est à cette activité déjà multiple et malfaisante que s'ajoute l'acte qui amène M. devant les assises criminelles. Au matin du 15 juillet, il se procura un revolver, se posta dans le corridor de l'immeuble qu'il habitait à la Borde et attendit sa femme qu'il avait menacée déjà à plusieurs reprises et frappée, en lui montrant son arme. Prise de peur, Mme Agnès M. s'enfuit et c'est alors qu'il tira par trois fois dans sa direction sans l'atteindre heureusement.

Pour sa défense, M. soutient qu'il a tiré sans vouloir du tout viser sa femme, mais avec la seule intention de l'effrayer. Au contraire, l'accusation est convaincue que, dans sa colère contre sa femme, M. a réellement eu l'intention de la tuer ou du moins de la blesser. Et pour tenir compte de toutes les possibilités, elle pose au tribunal l'alternative du meurtre simple ou de l'assassinat qui est un homicide commis dans des circonstances ou avec une préméditation dénonçant que l'auteur est particulièrement pervers ou dangereux.

L'essentiel des débats portera sans aucun doute sur l'examen comparatif des deux thèses, celle de la défense et celle de l'accusation. Il est pro-

Prix réduits

20% de rabais sur les pantalons de ski

pour fillettes et garçons, en brun ou bleu, à partir de Fr. 16.50 jusqu'à épuisement du stock

- 10% de rabais jusqu'à fin janvier sur:
- PANTALON messieurs, drap de laine, 25.50 lourd, uni ou rayé, à partir de Fr.
- PANTALON garçons long, gris ou brun, 16.80 à partir de Fr.
- VESTES ET PULLOVER de messieurs n'ayant pas encore subi de baisse.

Profitez de cette offre particulièrement avantageuse
Magasin de la Place, Martigny-Bourg
S. Abegglen & Filles.

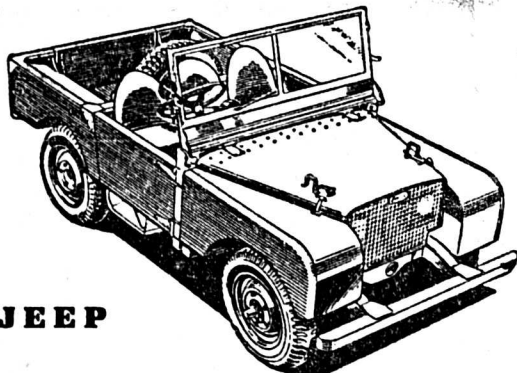
Nous cherchons pour la vente de nos trousseaux et du linge de maison dans la partie française du canton du Valais un

représentant

Place stable et intéressante pour vendeur sérieux, actif et de bonne éducation.
Adressez votre offre à Schwob et Cie, S. A., Tissage de toiles, Berne.

CHAMBRE et PENSION

à partir du 10 avril 1950. L'intéressée désire entrer en relation avec personnes privées, avec qui elle aurait l'occasion de parler français. Offres sous chiffre OFA 5 823 St. à Orell Fussli-Annonces, Saint-Gall.



LAND-ROVER

8 litres aux 100 km.
8 vitesses.
8 places.
8 HP.

Demandez une démonstration au distributeur pour la Suisse romande

SARES S. A. - Téléphone 2 97 00
Bureaux: rue César-Roux 20, Lausanne

Famille possédant certificat de capacité, cherche à louer ou éventuellement acheter,

CAFE

bien situé. De préférence dans la région de Martigny-Monthey. — S'adresser à M. A. Crettenand, Café du Cercle, Isérables.

FROMAGER

S'adresser à M. Gabriel Chesaux, Lavey-Village. Tél. 5.43.55.

carottes potagères

choux-rouges, poireaux, etc. Pommes de terre de consommation. Miel du pays 1er choix.

F. Maye, Etablissement horticole, Chamoson. Tél. 4.71.42.

brunette

forte leveuse et son petit 2 mois. — Gaillard, Ardon. Tél. 4.13.30.

Restaurant du Bas-Valais cherche une

jeune fille

de toute moralité, connaissant la cuisine. Place à l'année. — S'adresser par écrit au «Nouveliste» sous W. 7210.

FOIN

à vendre, bien récolté et de bonne qualité, naturel et artificiel, à port de camion.

S'adresser au Nouvelliste sous V. 7209.

belle génisse

portante pour le 9 février. S'adresser chez Perren Richard, La Preyse - Evionnaz.

Commerçant désire effectuer un

emprunt

de Fr. 1000.— au taux de 7%, conditions de remboursement et garantie selon entente. — Ecrire sous chiffre O. 7202.

A céder pour le canton du Valais

petite industrie

nouvelle, brevetée, sans concurrence. Ecrire sous chiffre P. U. 2969 L, à Publicitas, Lausanne.

Meubles occasion

Lits, tables, buffets, armoires à glace, etc., 12 marmites de 1 à 5 lit. et un chaudron 40 litres. — A. Dirac et Fils, St-Maurice.

A vendre

une jument au choix sur deux ainsi qu'une mule de 9 mois. — S'adresser à Charly Veuthey, Dorénaz, tél. 6.58.06.

jeune fille

pour aider à la cuisine. Occasion d'apprendre sommelière. — Faire offre sous P. 1495 S. Publicitas, Sion.

effeuilleuses

sachant bien travailler. Faire offres à E. Weber-Détraz, Savuit s. Lutry.



Vêtements pour hommes livrés directement par la fabrique de Trun (Grisons) ou par ses succursales de Zurich, St-Gall, Coire

Vente spéciale après inventaire

Une foule d'articles sacrifiés
Vestes salopettes 9.— Chemises Oxford 9.50 Chemises à carreaux 15.— Vestons 48.— Pullovers dames 13.50. Draps molletonnés, croisés, blanc, couleur, 170 240 16.— Couvertures, belle qualité, 150 210 25.— Chapeaux Messieurs 9.50. Chemises chaudes 11.80. Pantalons 29.—, 25.— Fourreaux 13.80, 9.80 et 10% sur toutes les laines, sous-vêtements, gants, pullovers, etc.; 15% sur les articles de ski et manteaux d'hiver Dames et Messieurs.

Ville de Lausanne - St-Maurice
Jos. ZEITER.

Tirs d'Artillerie au nord de Sion

(Carte nationale suisse 1: 50,000 Montana)
Des tirs d'artillerie seront exécutés comme suit:
Vendredi 20.1.50: 0900-1700.
Vendredi 27.1.50: 0900-1700.
Mercredi 1.2.50: 0900-1700.
Jeudi 2.2.50: 0900-1700.

Position des batteries: Champlan-Grimisuat-Arbaz-Savièse.

Région des buts: La Brune - La Dent - Pas de Maimbré - Chamossaire - La Motte - Scex Rouge - Châble Court - Scex Noir - Crêta Besse - Pra Roua - Prâbé - La Loué - Incron - Vermenala - Deylon - Les Ivouettes - La Comba Dorbon.

Poste de commandement: Grimisuat - Arbaz - Savièse.

La région des buts et la zone devant les positions des batteries sont dangereuses et le passage en est interdit.

En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties des projectiles (fusées, ogives, culots, etc.), pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.

Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives, est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer au sousigné ou au poste de destruction de l'arsenal de Sion (Tf. 2.10.02).

Il est accordé une indemnité pouvant aller jusqu'à 20 francs suivant l'éloignement du lieu où git le projectile et lorsque la personne qui l'a trouvé doit aller montrer l'endroit.

Sion, le 11.1.50 (Tf. 2.21.13).
Place d'arme de Sion: Le Commandant.

nable que le tribunal tiendra à faire une inspection des lieux pour être mieux à même de se faire une conviction et l'on ne pense pas qu'il soit possible de terminer l'affaire en une journée. (R.-O. F. de la « Feuille d'Avis de Lausanne »).

Disentis (Grisons)

MORTS A LA 11e HEURE

Un double enterrement vient d'avoir lieu à Disentis, celui de la doyenne de la commune, Mme veuve Catherine Simonet qui avait atteint l'âge de 96 ans et celui de Joseph Sialm von Weiler Segnes, 89 ans; qui fut pendant de longues années président de l'autorité tutélaire de Disentis, personnalité fort connue dans l'Oberland grison. A l'occasion de ce double enterrement, M. Stiafen Berther, de Disentis, médecin d'arrondissement, âgé de 81 ans, qui se trouvait dans l'église, a été frappé d'une attaque et a succombé. Le docteur Berther avait pratiqué pendant 45 ans l'art médical à Disentis.

La population de la ville de Lucerne

Au cours de l'année écoulée, la population de la ville de Lucerne a passé de 61,380 à 61,477 âmes. Il y a eu 8999 arrivées et 9227 départs. En revanche on a enregistré 976 naissances contre 642 décès seulement.

En pays appenzellois

ECRASE PAR UN SAPIN

A Sulzbach, dans les Rhodes Intérieures, l'agriculteur Edwin Geiger, 32 ans, qui abattait du bois, a été atteint par la chute d'un sapin et a succombé pendant son transport à l'hôpital.

Zurich

IL EMPORTAIT TOUT CE QU'IL RENCONTRAIT

La police a arrêté dans un faubourg de Zurich, un manœuvre qui en avait gros sur la conscience. L'été dernier il déroba à la station des trams un vélo avec lequel il entreprit un tour en Thurgovie d'où il rapportait à la maison toute une installation électrique que l'on établit autour des prés pour empêcher le bétail de s'échapper; une autre fois il s'empara de tout un lot de linge qui était suspendu dans un jardin. Il avait volé également deux batteries de motocyclettes et un manteau de gabardine. Enfin, pour ne pas payer la taxe de sa motocyclette, il avait confectionné lui-même une plaque de police et roulait ainsi par monts et par vaux.

Réponse du Conseil fédéral sur L'ETATISATION DES CHEMINS DE FER PRIVÉS

A une question écrite du conseiller national Grimm sur ce sujet, le Conseil fédéral répond ce qui suit :

Par arrêté du 19 décembre 1949, le Conseil fédéral a institué la commission d'experts pour les questions de rachat des chemins de fer mentionnée dans la réponse aux interpellations Grimm et Mohr, au Conseil national, le 15 juin, et à l'interpellation Viélu au Conseil des Etats le 14 juin 1949.

Cette commission comprend des représentants des Chambres fédérales, des Chemins de fer fédéraux, des entreprises de transport privées, des cheminots, de l'industrie ferroviaire

et des usagers. Sa tâche est de conseiller les autorités fédérales dans l'éventualité d'un nouveau rachat de chemins de fer privés et d'une adaptation des tarifs ferroviaires dans les régions de montagne, à ceux des chemins de fer fédéraux. Elle peut être appelée à étudier encore d'autres problèmes connexes.

Au Conseil fédéral

LA REMISE DE CHAUSSURES DANS L'ARMÉE

Le Conseil fédéral a complété son arrêté concernant la remise de chaussures dans l'armée par des dispositions qui fixent le genre de chaussures qui doivent être présentées à l'entrée au service et à l'inspection dans les communes. Le militaire doit entrer au service avec deux paires de chaussures en état de faire campagne. A l'inspection dans les communes, les militaires de l'élite et de la landwehr présenteront également deux paires de chaussures. Les hommes du landsturm (49 à 60 ans) et les complémentaires doivent prendre en revanche une paire de chaussures en état de faire campagne. L'homme qui n'a pas les chaussures d'ordonnance requises se munira de chaussures civiles de qualité équivalente pour le service ou l'inspection. Cette mesure est ordonnée aussi bien dans l'intérêt de la préparation de l'armée que dans celui de l'homme. Les expériences du service actif ont prouvé que deux paires de souliers en état de faire campagne sont indispensables.

Pour les réfugiés catholiques

Accourez au secours de ceux qui n'ont plus de foyer

« Nos fils et nos filles de Suisse, qui se sont, au cours des années passées, dévoués avec foi et générosité aux œuvres de charité, ne se lassent pas, nous en sommes certains, de poursuivre également à l'avenir leur activité. Car, bien que la situation se soit améliorée en plus d'un point, il existe encore de vastes contrées où la misère n'a presque pas diminué et qui ont encore un besoin urgent de l'appui ultérieur de la charité chrétienne, que des pays mieux partagés peuvent leur accorder ». (Pie XII).

Les évêques de Suisse ont pris connaissance de ce vœu du Saint-Père avec une respectueuse ferveur. Devant la détresse immense, où se trouvent les réfugiés catholiques en Suisse et à l'étranger, ils se doivent de demander à tous les catholiques suisses de contribuer par un don spécial généreux à l'adoucissement de cette misère. Il s'agit à notre époque, où les principes mêmes de notre foi doivent être défendus, de prouver la solidarité et la charité catholiques, non seulement par des paroles, mais par des actes, par l'aide effective apportée aux victimes des persécutions. Les évêques font confiance aux catholiques de Suisse, qui ont toujours répondu avec tant de générosité aux désirs du Saint-Père et à Nos vœux, qu'ils entendront avec un élan et une charité particulières cet appel renouvelé en faveur des réfugiés. Les évêques expriment leur gratitude à chacun et pour chaque don offert à cette intention.

Victor, évêque de Sion
Angelo, évêque de Thème, administrateur Apostolique de Lugano.
François, évêque de Bâle et Lugano, à Soleure
Joseph, évêque de St-Gall
Christian, évêque de Coire
François, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg
Louis-Séverin, évêque de Bethléem, abbé de St-Maurice.

Les dons sont à envoyer avec la mention « Pour les Réfugiés » à Centrale Suisse de Caritas, Service des Réfugiés, Lucerne, Cpte ch. post. VII 1577.

Au-dessus de Rolle

CHUTE MORTELLE D'UNE CYCLISTE

Mardi matin, à 7 heures, Mlle M. Dumartheray descendait sur Rolle. Peu avant d'arriver dans cette localité, elle frôla un piéton. Effrayée, elle perdit le contrôle de sa bicyclette et fit une violente chute. Elle fut relevée sans connaissance et souffrant d'une fracture du crâne. La malheureuse jeune fille devait décéder deux heures plus tard, malgré tous les soins dont elle fut entourée.

C'est un coup terrible pour la famille qui, en août dernier, avait perdu l'un de ses fils dans des circonstances analogues.

Près de Mühlehorn (Glarus)

UNE AUTO FAIT UNE CHUTE DE 100 METRES

Quatre blessés graves

Dans la nuit de samedi à dimanche, un accident d'auto s'est produit sur la route du Kerzenberg, près de Mühlehorn. La voiture qui transportait quatre personnes et qui roulait à vive allure, dans un virage, a heurté une boute-route, est tombée d'une hauteur de 100 mètres dans un pré et a été complètement dé-

molie. Pendant la chute, trois occupants ont été projetés hors du véhicule et ont été grièvement blessés, cependant que le quatrième, retiré des décombres du véhicule, s'en tire sans graves blessures.

Nouvelles locales

SON EXCELLENCE MGR BLANCHET, RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS A SION ET A MARTIGNY

A l'occasion du centième anniversaire de la sainte mort du Père G.-Joseph Chaminade, fondateur de la Congrégation des Frères de Marie. Son Excellence Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris, donnera une conférence à Sion, à l'Hôtel de la Paix, le jeudi soir, 26, et à Martigny, à l'Hôtel de Ville, le vendredi soir 27 janvier.

En nous parlant d'« Une humble audace au service de temps nouveaux », Son Excellence soulignera la conception hardie du P. Chaminade, de celui qu'on se plaît à considérer comme l'un des plus grands apôtres de la dévotion à la Vierge Immaculée, « à qui son divin Fils a réservé les dernières victoires sur l'Enfer ».

Tous les amis des Frères de Marie, tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'apostolat moderne, tous ceux que préoccupe l'éducation de la jeunesse, tous ceux enfin qui aiment entendre exprimer de belles pensées dans une belle langue, ne manqueront pas l'occasion inespérée qui leur est offerte d'écouter Son Excellence Mgr Blanchet, que ses talents et ses mérites d'éducateur, non moins que son activité épiscopale, ont placé à la tête du plus grand centre intellectuel catholique de France, digne successeur de Son Excellence le cardinal Baudrillart.

Le Bouveret

« Mon oncle et mon curé »

Nos acteurs

Ils sont rentrés en scène après bien des années de silence. La salle, hélas! était trop petite pour tant de monde, et bien des personnes ont dû s'en retourner, faute de place. Ceci prouve que la grande salle du Bouveret est d'une urgente nécessité, et qu'elle doit être construite sans plus attendre.

Nous les avons retrouvés tels que nous les aimons, les aînés surtout. Le titre de la pièce nous faisait craindre un choix un peu audacieux, il n'en fut rien. L'entrée en scène de M. Joseph Page, dans le rôle du curé de campagne, fut une complète réussite. Son épouse, une petite reine parfaite. La réputation de Mme Nelly Guignard n'est plus à faire, elle a donné une fois de plus la preuve de ses possibilités. Bien des petits mouchoirs ont été trempés pendant le drame. Relevons ici que la charmante Olivette n'avait pas les vêtements qui convenaient à sa condition de fillette élevée dans une cabane de pêche. Les décors si bien faits, ne permettaient pas semblable fantaisie. Dans le premier acte, de « Mon oncle et mon curé », on aurait vu un jardinier de maison bourgeoise, avec un tablier vert et un arrosoir, un chapeau de paille aurait avantageusement remplacé la casquette. A part ces détails, tout était parfait. Disons encore que Mmes Cachat et Schürmann sont de bonnes actrices, que MMs. René Curdy, Elie Rüssien sont à mettre en tête de liste des jeunes acteurs. MM. Crompt, Anchise, Page fils et Gai Alphonse ont fait de bons débuts.

Un léger reproche est à adresser à MM. les organisateurs : l'absence d'un service d'ordre pour faire respecter les places réservées. Il n'est pas normal que des jeunes gens soient au premier rang, et que M. le curé ou l'instituteur par exemple, soient obligés de faire de l'acrobatie pour se frayer un passage et trouver une chaise dans une embrasure de fenêtre. Il est vrai que tout a été pris d'assaut, l'éponge sera passée pour cette fois. Nos jeunes ne manqueront donc plus l'occasion de se faire une réputation de savoir-vivre, ils ont, pour les encourager et les aider au besoin, un si sympathique caporal de gendarmerie.

La soirée aura lieu à nouveau dimanche prochain, ceux qui n'ont pas vu et qui verront ne le regretteront pas.

F. C.

ASSEMBLEE GENERALE ET SOIREE DU TOURING-CLUB

Nous avons annoncé que l'Assemblée générale et la soirée de la Section valaisanne du Touring-Club auront lieu le samedi 28 janvier 1950, dans les salons de l'Hôtel de la Paix, à Sion.

En effet, c'est bien à cette date que se dérouleront ces deux manifestations attendues avec impatience, l'une administrative, la seconde de réjouissance, la plus sélecte et la plus sympathique de la saison. Plus de 150 personnes sont déjà inscrites pour le grand bal T. C. S.

Il faut donc se hâter si l'on veut encore trouver une place pour le banquet et le bal. On peut s'inscrire jusqu'au 21 courant auprès de M. Alexis de Courten, à Sion. Les tables seront réservées. Les cartes sont à retirer à l'entrée. Tenue de soirée demandée.

Voilà l'ordre du jour de l'assemblée qui précédera le bal et le programme établi : 1. Lecture du protocole; 2. Rapport du comité; 3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes; 4. Fixation de la cotisation 1950; 5. Divers.

St-Maurice. — Roxy

Voici pour mercredi et jeudi un double programme qui promet de satisfaire tous les goûts de ceux qui aiment les films d'action d'aventure et d'amour, car il est composé tout d'abord d'un nouveau (enfin) film policier américain qui décrit

une histoire fantastique, truffée de vols de bijoux et d'attaques à main armée, qui nous conduit à un rythme endiablé, à travers les milieux les plus divers. Tel est « NUIT DANGEREUSE », puis vient un grand film d'aventures au Far-West d'après un roman de Robert-Louis Stevenson, le créateur de « Dr Jekyll » et « Mr. Hyde », un chef-d'œuvre du genre Far-West dans « AVENTURES A SILERADO ».

Dès vendredi un film en couleurs dont vous vous souviendrez et qui a partout battu les records d'affluence « LES CHAUSSONS ROUGES ». Bientôt: « Johnny Bellinda ».

APPEL AU PUBLIC

Le chômage s'étend de jour en jour dans notre canton, menaçant sérieusement l'existence de la classe artisanale et des ouvriers. Nous nous permettons donc de lancer un pressant appel à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils nous aident à lutter contre les désastreuses conséquences du chômage en créant des occasions de travail.

C'est en particulier aux propriétaires d'immeubles, aux restaurateurs, aux cafetiers et à toutes les institutions publiques de notre canton que nous nous adressons pour qu'ils profitent de la saison morte pour procéder à la réfection de leur mobilier de jardin, tables, chaises, etc.

Si vous donnez aujourd'hui ces travaux à nos artisans, vous aurez la garantie d'une exécution soignée du travail permettant un séchage prolongé.

Vous accomplirez en même temps une belle œuvre de solidarité en nous aidant à procurer du travail aux artisans et à leurs ouvriers.

Ils vous en seront tous très reconnaissants, et nous avec eux.

Bureau des Métiers, Sion
Rue des Mayennets, Tél. 2.21.71.

Martigny

CONCERT DE L' O. S. V. A.

Immédiatement après sa constitution, début 1949, l'Orchestre symphonique valaisan d'amateurs tint à manifester sa vitalité en exécutant à Sierre, puis à Sion, son premier programme de concert symphonique. Malgré la préparation quelque peu hâtive de ce concert inaugural, auditeurs et critiques ont accueilli cet essai artistique avec de sympathiques éloges et de vifs encouragements.

« Il a fallu, écrivait Georges Haenni, pour réussir, de la foi, de la confiance, de la sincérité, du courage et un amour passionné pour l'art et la musique. De cet ensemble, il se dégage une jeunesse, une vérité, une tenue et un dynamisme qui deviennent communicatifs. »

Jean Dastwyler n'était pas moins élogieux en déclarant: « Le pupitre des cordes de l'Orchestre valaisan est excellent. Bien meilleur que tout ce que l'on pouvait imaginer. Les sol de flûte, hautbois, clarinette furent bons, quelques-uns même émouvants. Les trompettes et trombones forment un registre bien timbré. Il y eut effectivement trois répétitions ! L'expérience est concluante et j'espère que ce brillant début aura de brillants lendemains ! »

La saison 1950, qui s'ouvrira à Martigny, dimanche 22 janvier, à 20 h. 30 (Salle de l'Hôtel de Ville) a été préparée avec un soin particulier. André de Chastonay, directeur et animateur de l'Orchestre valaisan, n'a négligé aucun effort pour entretenir le zèle dynamique de tous ses musiciens en exigeant des progrès constants dans la justesse, les nuances, l'expression, la discipline d'ensemble et l'assimilation intelligente des œuvres choisies avec un goût très sûr.

En 1949, Sierre et Sion ont fait un chaleureux



Une poudre
KAFA
sur la langue...

... avalez-la avec une gorgée d'eau et rapidement elle soulagera vos douleurs: migraines, lombagos, douleurs périodiques, rhumatismes. Dans les cas tenaces prenez une seconde poudre, le résultat ne se fera pas attendre.

Ayez KAFA sur vous
toujours et partout,
votre professeur
contre ces douleurs.

Les Poudres KAFA renferment des matières différentes qui, grâce à leur mélange étudié se renforcent mutuellement et agissent efficacement.

La boîte de 30 poudres fr. 1.00.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.



VIT-GASTRAL
calme vite les maux d'estomac

Toutes pharmacies, le flacon original: Fr. 3.-
Sachet d'essai: Fr. 0.60.

Agents gén.: Ets R. BARBEROT S. A., Genève

Actuellement

vente au rabais d'un lot de

Tapis d'Orient Iynedjian

Bas rue de Bourg 7 Lausanne

Même maison à Berne, vis-à-vis Hôtel Bellevue-Palace

La plus formidable

VENTE DE SOLDES

1500 manteaux

pour dames, dep. Fr. 29.—
pour enfants, dep. Fr. 29.—
pour messieurs, dep. Fr. 75.—

500 ROBES dep. Fr. 19.—
Costumes tailleur dep. Fr. 45.—
500 COMPLETS dep. Fr. 75.—
500 PANTALONS dep. Fr. 20.—

10% 30% 50%
de rabais

Des milliers d'affaires intéressantes

Berbet

Grands magasins de confection à l'étage
11, rue Haldimand

Une économie éclatante!



- nettoie - cire - brille -

Emploi: parquets, lino, mosaïques, planelles, meubles, boiserie, etc.

Prix: le fl. Ica comp. net Fr. 3.60

En vente partout
Drogueries Réunies S. A.
LAUSANNE

**AIDE - CUISINE
ARGENTIER
GARÇON DE MAISON**
expérimenté, cherche place pour de suite dans bon hôtel.
Othmar Imboden, Prilly-Lausanne.

GAIN accessoire

100 à 200 fr. par mois en fabriquant chez soi des produits d'un usage courant. Envoi d'env. 50 procédés de fabrication contre remboursements de Fr. 4.80 ou versez Fr. 4.50 au c. de chèques II 15781.
R. Villard, Mauborget 8, Lausanne.

On cherche pour Genève

jeune fille

sérieuse, honnête et active, comme femme de chambre, bonne d'enfants pour famille catholique avec 3 enfants. Bons gages pour personne capable et stable. Entrée 1er février, âge minimum 21 ans. Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre M 2388 X, Publicitas, Genève.

CHALET à louer

en tout ou partie, entièrement installé pour cures de régénération naturaliste: 5 pièces, Sauna, bains de soleil, hydrothérapie. Situation unique.

Tél. (027) 5.24.25 Solalp, Montana (Valais).

On cherche

jeune homme

pour les travaux du printemps des vignes et pépinières viticoles. — Faire offres et prétentions à Jean Delarze et fils, pépiniéristes, Verschiez s. Ollon.

A vendre

maison d'habitation

1er étage avec 3 pièces et mansardes; eau et lumière. Convientrait pour famille. (Altitude 1000 m.). S'adresser sous chiffre P. 1471 S. Publicitas, Sion.

FIN DE SOLDES SAISON 1950

NOS OCCASIONS SONT INNOMBRABLES ET VRAIMENT SENSATIONNELLES

SOIERIE RAYEE pour robes, bonne qualité rayonne, largeur 90 cm., anc. prix Fr. 3.90	soldé le mètre	1.95
DOUSSION IMPRIME lavable, jolis dessins, largeur 90 cm. anc. prix Fr. 8.90	Soldé le mètre	2.45
CREPE ROMAIN envers satin, belle qualité souple, en noir et couleur, largeur 90 cm. anc. prix Fr. 8.90	Soldé le mètre	4.50
SOIERIE LINGERIE unie, belle qual. garantie à la cuisson, se fait en blanc-rose-ciel, largeur 80 cm.	Soldé le mètre	1.95
MANTEAU chaud, qualité lourde et très solide, largeur 140 cm. anc. prix Fr. 9.75	soldé le mètre	4.90
ROBE une belle qualité souple, largeur 130 cm. anc. prix Fr. 10.50	Soldé le mètre	5.90
ROBES ET DEUX-PIECES une jolie série en pure laine, coloris mode, largeur 130/140 cm. anc. prix Fr. 13.50	Soldé le mètre	7.50
TWEED ANGLAIS pure laine pour manteaux et tailleurs, coloris de la saison, largeur 140 cm. anc. prix Fr. 15.75	Soldé le mètre	7.90
PURE LAINE ANGLAIS pour manteaux et tailleurs, belle qualité appréciée, largeur 140 cm. anc. prix Fr. 15.75	soldé le mètre	8.90
DAMIER pure laine, une belle qualité pour ensemble et robes, largeur 145 cm. anc. prix Fr. 15.75	Soldé le mètre	7.90
COTONNE VICHY pour tabliers, une bell série, en pur coton, largeur 90 cm. anc. prix Fr. 3.75	Soldé le mètre	1.95
REPS IMPRIME pour robes, belle qualité lavable, en pur coton, largeur 90 cm. anc. prix Fr. 3.50	Soldé le mètre	1.95
FLANELLE COTON coloris lingerie, qualité lavable, pur coton, largeur 75 cm. anc. prix Fr. 2.95	Soldé le mètre	1.95

SUR TOUS NOS COUPONS 50% DE RABAIS

COMPTOIR DES TISSUS S. A. VEVEY

ENVOI FRANCO A PARTIR DE FR. 20.— D'ACHAT



N'attendez pas...
au dernier moment pour apporter vos annonces!

CHAMPIGNONS
C'est le bon moment.
Notice sur nouveau procédé.
AGALUX, Service 25, GENÈVE.

Profitez de la Grande vente au rabais

sur la confection pour dames et fillettes
Lingerie

Marie-Clare

Avenue de la Gare, SION. Tél. 2.21.66 Sœurs Griching

VOYEZ NOS VITRINES REGARDEZ A L'INTERIEUR

agencement de magasin
état de neuf, à vendre. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre P. Y. 2995 L., à Publicitas, Lausanne.

Réelle occasion
convientrait pour café, grande salle, 80 chaises viennoises, siège canapé, Fr. 450.— en bloc, à prendre sur place. — S'adresser à Ebénisterie Sichel et Fils, S. A., Bellevaux 50, Lausanne.

A remettre joli salon de coiffure
2 places, dans le Valais central, pour raison d'âge. Belle occasion. Petit capital nécessaire. — Offres sous chiffre P. 1497 S. Publicitas, Sion.

accueil à notre Orchestre valaisan. La « tournée » de 1950 de l'OSVA débute dans notre ville. Amateurs valaisans, Martigny se réjouit de vous entendre et souhaite qu'un beau succès vienne couronner vos efforts vers un si pur idéal.

REVEREULAZ

Un nouveau groupe folklorique

(Corr.) — Au moment où l'on parle tant de la désertion des campagnes, il convient de féliciter les montagnards qui, par leurs manifestations folkloriques, maintiennent les vieilles traditions. C'est ainsi qu'à Revereuilaz s'est formé un nouveau groupe de chanteurs. Celui-ci, qui a pris le joli nom de l'« Echo de la Forêt », interprète avec beaucoup de brio les vieilles chansons du pays.

Nous lui souhaitons tout le succès possible.
X...

Dans la vallée de Conches

Une maison d'école détruite par un incendie

(Inf. part.) La maison d'école de Biel, dans la vallée de Conches, construite en 1912 et rénovée en 1944, vient d'être complètement détruite par un incendie. Les pompiers de Biel et des communes avoisinantes ont été alarmés. Ils ont dépensé tous leurs efforts à prévenir les immeubles voisins, ainsi que l'église. Tout a été détruit : l'immeuble et l'inventaire (moblier, etc.). Pour le moment, on ignore encore les causes du sinistre. D'aucuns prétendent qu'ils sont dus à un feu de cheminée, à une explosion de gaz ou à un court-circuit. La conclusion de l'enquête nous renseignera.

Chez nos cordonniers

SUCCEs

Nous apprenons avec plaisir que quatre cordonniers du Valais se sont brillamment distingués à l'Exposition internationale du cuir et de la Chaussure à Londres, en octobre dernier.

Ce sont MM. Franz Géraud, de Sierre, Jérémie Moix, de St-Martin, qui obtiennent le Grand Prix, et MM. Jean Fauchère, de La Sagne s. Evolène, Jean Chevrier, des Haudères, qui obtiennent le Prix Excellence.

Nous félicitons chaleureusement ces vaillants artisans pour leur magnifique succès.
Des amis.

Sur la route de la Furka

UN VIEILLARD GRAVEMENT BLESSE

(Inf. part.) — Sur la route de la Furka, M. Hugo Paci, un vieillard de 79 ans, a été happé par une auto conduite par M. Richard Andreggen, de Naters, dans des circonstances que l'enquête établira. Le pauvre vieux a été relevé avec une jambe brisée, des blessures à l'autre jambe et des contusions.

Près de Viège

UN ATTELAGE PULVERISE PAR UN CAMION

(Inf. part.) — Entre Rarogne et Viège, un attelage conduit par M. H. Millius a été tamponné par un camion piloté par M. Roger Lathion, de Nendaz. L'enquête établira dans quelles circonstances l'accident s'est produit. L'attelage est pulvérisé, le cheval blessé a dû être abattu, le conducteur est blessé aux épaules, à la mâchoire et souffre de contusions.

Une maison s'effondre...

Deux ouvriers ensevelis

(Inf. part.) De gros travaux sont actuellement en cours dans la vallée de Zwischbergen à la frontière italienne à plus de 1 km. de Gondo. Une vingtaine d'ouvriers sont occupés près des mines d'or. Ils logent dans un grand baraquement comprenant cuisine, salle à manger, etc. Or, tout à coup, pendant que quelques hommes étaient à l'intérieur de la bâtisse, le baraquement s'écroula, ensevelissant deux ouvriers. On se porta au secours des malheureux qui furent retirés de leur triste position avec des blessures et des contusions sur plusieurs parties du corps. Il s'agit de Vital Mariéthod, de Nendaz, 27 ans, célibataire, et de Charles Bovier, de Vex, âgé de 24 ans, également célibataire. Les blessés reçurent les soins du docteur Parvis et furent transportés à l'hôpital de Varzo (Italie), car le col du Simplon étant fermé à la circulation, il ne pouvait être question de les faire hospitaliser à Brigue. Le médecin prétend que la vie des victimes n'est pas en danger.

COLLISION D'AUTOS PRES D'ARDON

Près de 3000 francs de dégâts

(Inf. part.) — Près d'Ardon, une camionnette conduite par M. Marius Cotture, de Fully, est entrée en collision avec une voiture frivole pilotée par M. Marius Ostertag. Le choc fut violent et les véhicules ont subi des dégâts que l'on peut estimer à environ 3000 francs. Heureusement personne n'a été blessé.

Dernière heure

Londres

UNE BOMBE PRES DE LA NATIONAL GALLERY

LONDRES, 17 janvier. (Reuter.) — Des spécialistes de l'armée ont constaté mardi qu'une bombe de 45 kilos non éclatée et provenant de l'époque de la guerre était enfouie sous le gazon bordant la National Gallery, musée situé à Trafalgar Square, et qui abrite pour 10 millions de livres sterling d'œuvres d'art. Lundi un affaissement de terrain avait permis de faire cette trouvaille et les travaux pour éliminer cet engin dangereux commenceront mercredi.

Paris

M. SCHUMAN EST RENTRE

PARIS, 17 janvier. (AFP.) — M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, est arrivé mardi après-midi à 14 h. 40 à la gare de l'Est, accompagné de sa suite.

Paris

L'AUDACE D'UNE AVENTURIERE

PARIS, 17 janvier. (AFP.) — Une audacieuse aventurière qui se faisait passer pour la nièce du général Marshall et prétendait être déléguée en France de l'administration de l'aide à l'Europe et qui a fait un grand nombre de dupes parmi les industriels qu'elle fréquentait, vient d'être arrêtée à Paris. Cette jeune femme de 29 ans, distinguée et extrêmement élégante, connaissant cinq langues, habitait un hôtel dans l'un des plus aristocratiques quartiers de Paris, était reçue dans les milieux diplomatiques et se faisait appeler tantôt Duchesse de Mauriac ou comtesse de Griffoul, ou bien lady Parkinson. Prétendant être une grande résistante, elle n'hésitait pas à arborer les plus hautes décorations alliées. Grâce aux importantes commissions que lui remettaient les industriels, à qui elle promettait des contrats avantageux avec les Etats-Unis, elle menait un train de vie somptueux. En réalité, la nièce du général Marshall s'appelait simplement Hélène Moine, et s'était compromise déjà en Province pour ses relations avec la Gestapo. C'est sa dernière victime, un industriel bordelais, à qui elle avait déjà dérobé une serviette pleine de documents, qui a porté plainte.

BALE IMITE (en plus petit) NEW-YORK

BALE, 17 janvier. (Ag.) — Le Département des travaux publics de Bâle-Ville a donné l'autorisation à une société d'architectes de construire trois gratte-ciels sur le Westplateau. Les trois immeubles qui s'élèveront à une hauteur de 37 mètres contiendront 150 appartements.

Des écoliers suisses invités à la Foire de Lyon

BALE, 17 janvier. (Ag.) — L'école de commerce de Bâle a désigné son meilleur élève, un jeune homme de 19 ans, qui avec les meilleurs sujets des écoles de commerce de Zurich, Genève, Neuchâtel et St-Gall feront au milieu d'avril une visite à la Foire de Lyon.

Lausanne

UN CYCLISTE S'ECRASE CONTRE UNE VOITURE

LAUSANNE, 17 janvier. — Le jeune Daniel Abetel, 14 ans, descendant à bicyclette d'une rue transversale sur la place Chauderon mardi après-midi, s'est jeté contre un automobile. Il a succombé peu après son arrivée à l'hôpital.

Après le terrible accident de mine d'Evionnaz

L'état de la victime

Lundi soir, sur un chantier de l'entreprise Bochatay-May, de St-Maurice, dans un tunnel au-dessus d'Evionnaz, un ouvrier a été victime de l'explosion prématurée d'une mine.

Il s'agit de M. René Rappaz, d'Evionnaz, âgé d'une trentaine d'années. Il fut aussitôt conduit à la Clinique St-Amé, à St-Maurice.

Nous avons pris des nouvelles, mardi soir, de l'état de santé de la malheureuse victime. Gravement atteinte à la face, l'œil le plus atteint est considéré comme perdu, malgré une rapide intervention de M. le professeur Girardet, de Lausanne, assisté de M. le Dr Hoffmann, et on craint une fissure du crâne. D'autre part, elle souffre d'une fracture compliquée de l'épaulé. Pourtant, elle semble momentanément hors de danger.

Nous souhaitons à M. Rappaz un rapide rétablissement.

Italie

DEUX AGENTS TUES PAR DES MANIFESTANTS

ACRA, 17 janvier. (Reuter.) — Au cours d'une bagarre qui s'est produite entre la police et des manifestants, deux agents ont été grièvement blessés par des coups de couteau qu'ils ont succombé à leurs blessures. La police déclare qu'elle a la situation en main.

L'ERREUR TRAGIQUE D'UNE INFIRMIERE FAIT DE NOUVELLES VICTIMES

ROME, 17 janvier. (Reuter.) — Le journal « Paese sera » rapporte que deux autres enfants sont encore morts à la clinique infantile de Bologne, à la suite d'injection de fausse streptomycine. Le nombre des victimes s'élève ainsi à six, celles-ci étant âgées de deux à huit ans. 6 autres enfants sont encore en danger de mort. Une infirmière a été suspendue de ses fonctions pendant la durée de l'enquête.

Au Japon

BAGARRE DE LEPREUX

TOKIO, 17 janvier. (Reuter.) — Une bagarre a éclaté alors que des lépreux prenaient leur repas à Machasbai, à 150 km. au nord-ouest de Tokio. Trois d'entre eux ont été tués. La lutte a été provoquée lorsque les trois victimes avaient insulté le chef d'un groupe de Coréens.

Trop pressé...

Le Conseil fédéral reconnaît le gouvernement de Pékin

BERNE, 17 janvier. (Ag.) — Dans sa séance du 17 janvier, le Conseil fédéral a examiné la suite qu'il convient de donner à la lettre du 4 octobre, par laquelle le Gouvernement central de la République populaire chinoise attire son attention sur l'intérêt que présente, pour les deux pays, l'établissement de relations diplomatiques.

Il est apparu au Conseil fédéral que le nouveau gouvernement réunit les conditions de reconnaissance requises par le droit des gens. En particulier, son autorité s'étend actuellement sur la presque totalité du territoire chinois. Le Conseil fédéral a donc décidé de reconnaître « de jure » le gouvernement du président Mao-Tsé-Tung, avec lequel il est prêt à établir des relations diplomatiques, et il a chargé le Département politique de l'en informer.

Berne

UNE MOTO TUE UN CYCLISTE

BERNE, 17 janvier. (Ag.) — Un motocycliste qui venait de la rue de Morat et qui se dirigeait vers le centre de la ville, voulant dépasser un cycliste qui roulait régulièrement sur sa droite, a renversé et projeté sur le trottoir le malheureux cycliste. Transporté à l'hôpital de l'île, ce dernier n'a pas tardé à succomber à ses blessures.

Des savants suisses rentrent d'Indonésie

BALE, 17 janvier. (Ag.) — M. Alfred Bühler, conservateur du musée ethnographique et M. Ernest Sutter, assistant au Museum de Bâle, viennent de rentrer d'un voyage de dix mois en Indonésie. Le but du voyage consistait en recherches ethnographiques et zoologiques dans

En gare de Sion

UN CAMION BOUSCULE PAR UNE RAME DE WAGONS

(Inf. part.) — Un terrible accident de la circulation s'est produit hier matin dans des circonstances que l'enquête ne tardera pas à établir. M. Emile Torrent fils, de Conthey, un jeune homme sobre et excellent conducteur, circulait avec le camion de son père quand, en voulant traverser une voie industrielle audessous de la gare de Sion, il vit arriver une rame de wagons. Il voulut probablement freiner sur la chaussée verglacée et ne put éviter que le lourd véhicule soit pris en écharpe par les wagons. Le choc fut des plus violents. On releva le jeune Torrent dans un piteux état : une jambe fracturée, des côtes cassées, des plaies ouvertes et des contusions sur tout le corps. La victime fut immédiatement transportée à la clinique générale et confiée aux soins des praticiens.

Quant au véhicule, il a subi des dégâts pour plusieurs milliers de francs.

Rédacteur responsable : André Luisier

l'île Sumba dans les Indes orientales. Grâce à la bienveillance des autorités néerlandaises et indonésiennes les recherches couronnées de succès. Un important matériel arrivera prochainement dans la cité rhénane.

APRES L'ATTAQUE DU BUREAU DE POSTE DE RAPPERSWILL

Un des bandits est arrêté

ST-GALL, 17 janvier. — La police cantonale de St-Gall communique que la police cantonale de Zurich a réussi à arrêter dans le 4^e arrondissement de Zurich un des auteurs de l'attentat à main armée de Rapperswill, commis le 2 janvier 1950. Il s'agit de Schnyder Rolf, 22 ans, de Nordertal. Les deux mitraillettes et les munitions ont également été saisies. Le complice Boler Albert, né en 1923, habitant Zurich, est encore en liberté. Voici son signalement : grandeur 175 cm., stature moyenne, cheveux bruns foncés rejetés en arrière, visage ovale allongé, porte complet gris foncé avec légères raies rouges, des souliers bas, bruns, à semelle de caoutchouc, un manteau d'hiver gris foncé avec deux rangs de boutons. Pas de chapeau.

Temps probable jusqu'à mercredi soir

Dans toute la Suisse. — Ciel variable, quelques chutes de neige, spécialement dans les Alpes et au nord de celles-ci. Baisse de la température, surtout en plaine.

Chronique sportive

FOOTBALL

Cet après-midi, à Sheffield, l'Angleterre B rencontrera la sélection suisse. Rappelons que nos représentants s'aligneront dans la composition suivante : Muller ; Giger, Steffen ; Hertz, Lusenti, Guérini ; Schneider, Hugli I, Bader, Hugli II et Boshardt. Sont encore du voyage les remplaçants Permuni, Soldini, Ballaman et Stäuble. Nous ne pouvons qu'espérer un résultat honorable face aux maîtres footballs qui sont les Britanniques.

AU F.-C. Saint-Maurice

Jeudi soir 19 courant, à 20 h. 30, au local du F.-C., à l'Hôtel de la Dent du Midi, aura lieu une assemblée extraordinaire. Est-il nécessaire de souligner son importance pour inviter tous les supporters et amis du F.-C. Saint-Maurice à y participer ? Chacun comprendra qu'il est de son devoir d'assurer par sa présence le succès de cette réunion. Au moment d'aborder le second tour où le onze agoinois veut faire tout aussi bien qu'au premier, les encouragements ne doivent pas manquer à notre vaillante société locale. C'est une occasion de prouver votre attachement en vous rendant nombreux à cette assemblée qui nous apportera, nous voulons l'espérer, une heureuse solution à quelques problèmes importants. E. U.

Bibliographie

Cattini et le hockey suisse

Ce n'est un secret pour personne que le niveau du hockey suisse, comparé à celui d'autres nations, n'est plus ce qu'il fut il y a quelques années, lorsque les nôtres enlevaient sans trop de difficultés, et avec une certaine régularité, le championnat d'Europe. Si l'on peut encore être assez satisfait de notre équipe nationale, force nous est bien de constater que d'autres équipes ont fait d'énormes progrès, et qu'elles nous surclassent maintenant chaque fois que nous les rencontrons. Il y a là un sérieux problème qui préoccupe dirigeants et joueurs suisses ; l'un d'eux — parmi les plus autorisés — a été interviewé par l'envoyé spécial de « Pour Tous » : c'est Hans Cattini, capitaine et entraîneur du Lausanne H. C., qui expose comment, par un entraînement sévère et régulier des juniors, il pense que la Suisse pourrait un jour retrouver une place prépondérante dans le hockey mondial.

« Pour Tous », No 3, du 17 janvier 1950.

Radio-Programme

Mercredi 18 janvier

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal de Pierre Girard. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Impromptu matinal. 11 h. 10 Emission radioscopique : Fridtjof Nansen, le viking intrépide. 10 h. 40 Concerto pour basson et orchestre, Mozart. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux. Travaillons en musique 11 h. 45 Silhouettes d'autrefois. 11 h. 55 Gravé pour vous... 12 h. 15 Où chante l'Alouette, Lehar. 12 h. 25 Le rail, la route, les aïes. 12 h. 45 Informations. 18 h. 30 La mélodie française. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 La vie internationale. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Questionnez, on vous répondra ! 19 h. 45 Ensemble romand de musique légère. 20 h. Le boudoir de Médora. 20 h. 10 Romances modernes. 20 h. 05 Concert symphonique. 22 h. 10 Radio-poésie 50. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La voix du monde. 22 h. 50 Le chemin du rêve.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Musique populaire. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 De nouveaux disques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Rendez-vous au studio 2. 13 h. Emission de disques. 13 h. 25 Quatuor à cordes. 14 h. Causerie. 14 h. 20 Mélodies légères. 14 h. 30 Heure. 16 h. 30 Heure Emission commune. 17 h. 30 Un conte pour les enfants. 18 h. Orchestre récréatif. 18 h. 35 Questions militaires d'actualité. 19 h. 05 Le Quatuor Kaelin. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Echo du temps. 20 h. Les cloches. 20 h. 02 Orchestre dec hambro. 20 h. 15 Histoire de l'avenir, causerie. 20 h. 40 Programme selon annonce. 22 h. Informations. 22 h. 05 Concert d'orgue. 22 h. 40 Suite, op. 91, flûte, violon, alto, violoncelle et harpe.